

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique-du-Rosaire tenue ce jeudi, 2 octobre 2025 , à la salle municipale de Saint-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

	Madame Michelle St-Laurent	Conseillère	No : 2
	Madame Christiane Vaillancourt	Conseillère	No : 3
	Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
	Mme Pierrette Morin	Conseiller	No : 5
	Vacant	Conseiller	No : 6
Absent :	Nicholas Paradis-Naud	Conseiller	No : 1

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION

- 1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 1.4 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT PETITS
- 1.5 PROJET DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : EXAMEN DU MANDAT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
- 1.6 PNEUS NIVELEUSE
- 1.7 VENTE DES PONCEAUX
- 1.8 AUTORISATION SIGNATURE : DEMANDE D’UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC

2. FINANCES

- 2.1 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER
- 2.2 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 AOÛT 2025

3. CORRESPONDANCES

- 3.1 AVANCEMENT TRAVAUX DU GARAGE

4. URBANISME

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 SIGNATURE CONTRAT DE SERVICE D’OPÉRATIONS FORESTIÈRES SAISON 2025-2026
- 8.2 ANNULATION APPEL D’OFFRES : VENTE DE BOIS FEUILLUS
- 8.3 OCTROI DE CONTRAT VENTE DE BOIS RÉSINEUX
- 8.4 AUTORISATION D’ALLER EN SOUMISSION POUR LA VENTE DE BOIS FEUILLUS

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODES DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

132-10-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Michelle St-Laurent
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

133-10-25

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Michelle St-Laurent
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2025 tel que rédigé.

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1.4 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT PETITS

134-10-25

APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT PETITS

ATTENDU QUE la dixième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

ATTENDU QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

ATTENDU QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque petit s'épanouisse pleinement*;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D’informer sur l’état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d’actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l’importance d’agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu’à l’âge de 5 ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre des programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et leur famille.

ATTENDU QUE les instances municipales sont les proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge :

ATTENDU QUE les municipalités comme gouvernement de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire autorise M. Christian Legault, maire à proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits!

1.5 PROJET DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : EXAMEN DU MANDAT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ce point est reporté à la séance de novembre 2025

1.6 ACHAT PNEUS NIVELEUSE

135-10-25

ACHAT PNEUS NIVELEUSE

ATTENDU QUE la niveleuse a besoin de 2 pneus pour l’hiver.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’ACHETER 2 pneus pour la niveleuse.

1.7 VENTE DES PONCEAUX

136-10-25

VENTE DES PONCEAUX

ATTENDU QUE la Municipalité a de vieux ponceaux usagés en inventaire;

ATTENDU QUE des citoyens ont demandé à la Municipalité d’acquérir ces ponceaux;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE vendre les ponceaux usagés par appel d’offres.

1.8 *AUTORISATION SIGNATURE : DEMANDE D’UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC*

137-10-25

AUTORISATION SIGNATURE : DEMANDE D’UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC

ATTENDU QUE la Municipalité fait partie du circuit des ponts couverts;

ATTENDU QUE les infrastructures reliées à ce circuit sont installées temporairement dans le parc Amédée-Dionne;

ATTENDU QUE ces infrastructures devront être démenagées près du pont couvert Alphonse-Normandin à la fin des travaux de réfection de ce dernier;

ATTENDU QU’il y a lieu de procéder à l’aménagement d’un stationnement et d’un emplacement pour installer les infrastructures reliées au circuit des ponts couverts;

ATTENDU QUE cet aménagement doit se faire en terre public et qu’une demande d’utilisation du territoire public doit être déposée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’AUTORISER la directrice générale à signer la demande d’utilisation du territoire relative au projet des ponts couverts;

D’AUTORISER la directrice générale à payer les frais de demande pour un total de 150,62\$.

2. FINANCES

2.1 *ADOPTION DES COMPTES À PAYER*

138-10-25

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D’ACCEPTER ET D’APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 1er octobre 2025, tels que présentés et jointes à la présente résolution, soit;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 437373,82 \$;

Les comptes payés et à payer du service forêt pour un montant de 85 416,93

Les salaires versés au mois d’octobre pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 20 420,44 \$

2.2 *DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS*

La directrice générale fait le dépôt des états comparatifs pour les mois de janvier à août 2025 conformément aux dispositions de l’article no 176.4, du code municipal. Chaque membre du conseil ayant reçu une copie.

3. CORRESPONDANCE

3.1 AVANCEMENT TRAVAUX DU GARAGE

4. URBANISME

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊT ET ENVIRONNEMENT

8.1 SIGNATURE CONTRAT DE SERVICE D'OPÉRATIONS FORESTIÈRES SAISON 2025-2026

139-10-25

SIGNATURE CONTRAT DE SERVICE D'OPÉRATIONS FORESTIÈRES SAISON 2025-2026

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux forestiers sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité est tenue d'effectuer certains travaux dans le territoire qui lui est confié;

ATTENDU QUE les différents travaux sont encadrés par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier;

ATTENDU QUE ladite loi spécifie que les travaux doivent être effectués minimalement sous la supervision d'une entreprise certifiée;

ATTENDU QUE des enjeux au niveau de la Loi sur la santé et sécurité au travail ont été identifiés;

ATTENDU QUE Sylviculture Lavérendrye détient les certifications et compétences nécessaires à la gestion des opérations forestières 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le maire, monsieur Christian Legault et la directrice générale, madame Katy Fortier à signer le Contrat de gestion d'opération forestières 2025-2026.

8.2 APPEL D'OFFRES - VENTE DE BOIS FEUILLUS 2025-2026

140-10-25

APPEL D'OFFRES – VENTE DE BOIS FEUILLUS 2025-2026

ATTENDU QUE la Municipalité n'a reçu aucune soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil annule l'appel d'offres de vente de bois feuillus 2025-2026.

8.2 OCTROI CONTRAT VENTE DE BOIS RÉSINEUX

141-10-25

OCTROI CONTRAT VENTE DE BOIS RÉSINEUX

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est gestionnaire de son entente de délégation;

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux les bois coupés doivent être vendus aux usines de transformation;

ATTENDU QUE les différentes usines de la région ont reçu par courriel l'appel d'offres pour l'achat des bois coupés de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire;

ATTENDU QUE Matériaux Blanchet et Scierie Landrienne ont répondu à l'appel d'offres concernant les résineux :

	SEPM Tronçonné 9' ou 10'	SEPM Tronçonné 12' ou 16'	SEPM Long
Scierie Landrienne	76,56\$/Tonne	76,56\$/Tonne	72,56\$/Tonne
Matériaux Blanchet	73\$/Tonne	73\$/Tonne	73\$/Tonne

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Michelle St-Laurent
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat d'achat des bois résineux à Scierie Landrienne au taux soumis dans l'appel d'offres déposé le 1^{er} octobre 2025.

8.4 AUTORISATION D'ALLER EN SOUMISSION POUR LA VENTE DE BOIS FEUILLUS

142-10-25

AUTORISATION D'ALLER EN SOUMISSION POUR LA VENTE DE BOIS FEUILLUS

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable de la gestion de sa forêt selon les modalités prévues entre elle et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;

ATTENDU QUE des travaux de coupe auront lieu lors de l'année 2025-2026;

ATTENDU QU'il y a lieu de vendre les bois produits par les travaux de coupe;

ATTENDU l'importance de procéder de manière transparente et compétitive pour maximiser le retour sur ces ventes;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé au mois de septembre 2025 et qu'aucune soumission n'a été déposée.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la directrice générale est autorisée à préparer et lancer un appel d’offres, respectant les différentes lois en vigueur, pour la vente des bois feuillus coupés;

QUE cet appel d’offres sera transmis à :

- Arbec d’Amos
- West Fraser de La Sarre

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Les sujets à l’ordre du jour étant épuisés, la séance est levée il est 20h10

Christian Legault
Maire

Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Christian Legault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Christian Legault